

Le secteur des technologies de l'information et de la communication en Algérie



© 2010 - Ubifrance et les Missions Economiques

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001-2008

Présentation Générale

Un marché en cours d'évolution

Beaucoup de contraintes demeurent

Le marché algérien souffre d'un retard de 5 à 10 ans par rapport au marché français sur le plan de la structuration. En effet, le secteur des technologies de l'information a longtemps souffert de stagnation en raison du monopole et de l'absence de stratégies de ressources. A présent conscients du fossé numérique qui sépare le pays des standards internationaux, les pouvoirs publics algériens ont fourni de nombreux efforts dans ce secteur pour réformer l'économie, ouvrir le pays aux investisseurs étrangers, et faire preuve de dynamisme et de volontarisme dans leur politique sectorielle.

De nombreuses entreprises privées se sont lancées dans le montage, l'assemblage et la vente de matériel informatique, ainsi que dans le développement de logiciels et la formation des utilisateurs. L'informatique reste cependant une activité commerciale et non pas industrielle en Algérie.

Le dynamisme du secteur est néanmoins altéré par les contraintes que rencontrent les opérateurs au niveau de l'acheminement des équipements et par le coût élevé des taxes douanières.

Le contexte de ce marché est toutefois porteur : le Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication a annoncé, en janvier 2010, que les PME de l'industrie numérique bénéficieront d'une réduction d'impôts.

Le Ministère, qui vise à porter de 2 à 5% la contribution des technologies de

© 2010 - Ubifrance et les Missions économiques

l'information et de la communication au PIB du pays, fait de la recherche et du développement un axe majeur de la stratégie E-Algérie 2013.

Développement de l'industrie du contenu encouragé par les pouvoirs publics

La mise en place d'une économie numérique s'articule autour de 3 volets : logiciel – services – équipements. Le développement des applications logicielles et des services à valeur ajoutée qui seront fournis dans le cadre de l'E-Gouvernement constituent une priorité.

Il est prévu de développer l'industrie du contenu en mettant en place des mesures incitatives (notamment création d'un statut spécifique pour les sociétés éditrices de logiciels).

Le conseil demeure la principale demande non comblée par l'offre algérienne.

Informatisation du pays

Les ménages

Le taux de pénétration de l'outil informatique en Algérie, si l'on ne tient pas compte de l'informel, est estimé à 1,06%. Le nombre de PC vendus chaque année est évalué à 200 000 unités.

L'acquisition d'un micro-ordinateur pour la majeure partie de la population algérienne demeure impossible, puisque le prix officiel est équivalent à quatre mois de salaire.

Cependant, les pouvoirs publics s'attachent à renverser cette situation. Le Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication a souhaité généraliser l'utilisation de l'outil informatique en lançant officiellement en octobre 2005 l'opération Ousratic. Cette initiative visant à doter 5 millions de foyers algériens en micro-ordinateurs et en connexion internet et ce, grâce à des crédits bancaires avantageux sans apport initial, s'étalant sur une période de 12 à 36 mois, n'a cependant pas les résultats escomptés : seuls 50 000 ordinateurs ont été vendus lors du lancement de l'opération. Par ailleurs, la loi de finances complémentaire de 2009 interdisant le crédit à la consommation vient mettre à mal ce dispositif.

Les entreprises

Les grandes entreprises prennent conscience du rôle de l'informatique, notamment pour augmenter leur compétitivité, qui devient donc un élément fondamental dans leur gestion. Les PME demeurent faiblement équipées. Cependant, le marché signale une demande future forte grâce à l'arrivée de jeunes dirigeants et au développement des SSII.

Le Cyber Parc de Sidi Abdellah vient d'inaugurer l'incubateur du parc technologique : structure d'appui à l'innovation et centré sur les technologies de l'information et de la communication, il est conçu comme un « technobridge » au service des sociétés innovantes. L'incubateur est destiné à accueillir les porteurs de projets de création d'entreprise (une trentaine de projets seront soumis à la validation d'un comité de sélection).

Parmi les sociétés de services informatiques, une quinzaine se partage 90% du marché ; les 150 autres acteurs de ce segment assurent les 10% restant mais ils sont peu nombreux à proposer un service à forte valeur ajoutée

© 2010 - Ubifrance et les Missions économiques

comprenant audit et conseil.

Les administrations

L'administration algérienne, consciente de son faible niveau d'informatisation a procédé en 2006 à de nombreuses réformes.

Presque chaque administration dispose d'une Direction des Systèmes d'Information, même si cette dernière ne détient pas le pouvoir de décision en matière d'investissement ou de restructuration.

A l'heure actuelle, toutes les administrations sont dotées d'un réseau intranet ou sont en voie de l'être et ce dans le cadre du projet « e gouvernement » global mené sous la houlette du Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication

Contacts utiles

Vous pouvez vous procurer le guide-répertoire :

- à la Librairie du Commerce International, 77 boulevard Saint Jacques, 75998 Paris Cedex 14

- en ligne et à distance
tel/fax : +33 (0)4 96 17 26 73
serviceclients@ubifrance.fr
<http://www.ubifrance.fr>

Associations

A2T2 – Association Algérienne de Transfert Technologique

Site internet : www.a2t2.asso.dz

AITA – Algerian Information Technology Association

Site Internet : www.aita-dz.org

Salon

Salon MED-IT, Salon International sur les Technologies de l'Information, labellisé par UBIFRANCE

Organisateur : XCOM

Site internet : www.med-it.com

Est paru:

Guide – répertoire sur le Marché informatique en Algérie, Répertoire des distributeurs, intégrateurs et sociétés de services ayant marqué un intérêt pour l'offre française.

© année de publication – Ubifrance et les Missions Économiques

Toute reproduction, représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'Ubifrance et des Missions Économiques, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par l'article L.335-2 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité :

Ubifrance et les Missions Économiques ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Ubifrance et les Missions Économiques ne sauraient en aucun cas être responsables d'éventuels changements.



Auteur : - Mission Économique – Ubifrance de
Ou : - Service économique de X – correspondant du réseau Ubifrance et les Missions économiques.

Adresse : 25, chemin Abdelkder Gadouche
Hydra
ALGER 16035
ALGÉRIE

Rédigée par : Laurence BELAICHE
Revue par : Bertrand DE LA FOREST DIVONNE

Version originelle du 01/10/2005
Version n°3 du 01/03/2010

Ce document ne peut être revendu.